



ENTENTE SPORTIVE SARTROUVILLE



Assemblée Générale de l'E.S.S. section escalade

Sartrouville, le 4 mai 2022

Toute l'équipe de l'Entente Sportive de Sartrouville section Escalade se joint à moi pour vous convier à l'Assemblée Générale de la section, qui se tiendra :

Vendredi 20 mai 2022 à 19h

Espace Saint Paul 19 rue des Rosiers à Sartrouville

Ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Rapport financier et affectation du résultat
- Vote de la nouvelle cotisation
- Présentation et élection des candidats au comité directeur et bureau
- Présentation du budget prévisionnel et des orientations

L'A.G. du club aura lieu après notre A.G. (date non connue à ce jour).

P.O. Secrétaire
Président de la section Escalade

Si vous souhaitez vous investir dans l'association comme président ou membre du bureau, n'hésitez pas à adresser votre demande par e-mail à secretaire@sartrouville-escalade.fr

Pour rappel sur les droits de vote, les enfants sont représentés par un de leurs parents. Si vous ne pouvez assister à l'AG et que vous souhaitez donner pouvoir à une personne adulte, nous vous joignons une procuration à scanner et à nous faire parvenir à l'adresse e-mail ci-dessous.

PROCURATION

Je soussigné(e) M/Mme donne procuration à
M/Mme pour voter toutes les décisions proposées lors de
l'Assemblée Générale Ordinaire.

Fait à, le / /

Signature :

ESS Escalade – Salle d'escalade du gymnase Colette – Rue du bas de la plaine
Complexe sportif Évariste Galois – Sartrouville
Siège Social du Club : Place Erignac - Mairie de Sartrouville (78500)
N° agrément Jeunesse et sport : S. AG. 78 S 313 du 02/07/1982

Site Web : <https://www.sartrouville-escalade.fr/>

Email : sartrouville.escalade@gmail.com

